

Chapitre 5 - Le bilan financier

Synthèse

1. Bilan financier

Un bilan financier est un document non obligatoire qui présente l'actif dans l'ordre de sa liquidité (du moins liquide au plus liquide) et le passif dans l'ordre de son exigibilité (du moins exigible au plus exigible).

Liquidité : facilité d'un bien à se transformer en argent.

Exigibilité : facilité pour le créancier de voir sa créance se transformer en argent.

1.1. Intérêts du bilan financier

- Le *bilan* comptable de la liasse fiscale est rarement étudié tel quel. Son aspect brut et son origine fiscale n'en font pas un outil facile à manipuler.
- Le bilan comptable découle d'une vision patrimoniale et non économique.
- le reclassement des postes en fonction de sa liquidité et exigibilité permet de savoir si l'entreprise peut faire face à ses engagements (paiement des dettes) plus facilement que le bilan comptable.

1.2. Présentation schématique du bilan financier

ACTIF A PLUS D'UN AN	CAPITAUX PERMANENTS
- Immobilisations - Créances à plus d'un an	- CP retraités - Dettes à plus d'un an
ACTIF À MOINS D'UN AN	PASSIF À MOINS D'UN AN
- Stocks et en-cours - Créances à moins d'un an - Disponibilités	- Dettes à moins d'un an - Concours Bancaires

Ne pas confondre bilan financier et bilan fonctionnel :

- Le bilan financier est établi après répartition des résultats,
- Le bilan financier est établi en valeurs nettes,
- Le bilan financier a une approche liquidité/exigibilité alors que le bilan fonctionnel a une approche par cycles (financement, investissement, exploitation).

2. La construction d'un bilan financier

2.1. Les retraitements de l'actif

- **Un bilan financier en valeurs nettes** : seule la colonne "net" de l'actif est conservée.
- **Enlever du bilan les frais d'établissement** : aucune valeur financière, ils ne peuvent être vendus. Enlevez le montant net de l'actif et du passif dans les capitaux propres.
- **VMP** : nous supposons la liquidité quasi immédiate. Les placer dans la disponibilité.

2.2. Les retraitements du passif

- **Le résultat** : le bilan financier est présenté après répartition des résultats. Il convient donc de mettre la partie à distribuer en dettes à moins d'un an (puisque les dividendes seront versés dans l'année). Le reste est conservé en fonds propres.
- **Les provisions pour risques et charges** : Elles doivent être considérées comme des dettes. En effet, il s'agit de charges probables futures : si ces charges se réalisent, il faudra effectivement les décaisser. Les provisions pour risques et charges sont intégrées aux dettes de plus d'un an ou de moins d'un an en fonction de l'entreprise.
- **Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques** : ce montant doit être déduit des dettes de plus d'un an et doit apparaître en concours bancaires.

2.3. Les retraitements hors bilan

Les effets escomptés non échus EENE

- **Les EENE** : sont des effets de commerce que l'entreprise a escompté auprès de sa banque pour obtenir des liquidités, mais pour lesquels la date d'échéance n'est pas encore passée. Il convient d'une part de réintégrer le montant des EENE aux créances clients, puis d'augmenter les concours bancaires (l'escompte est alors considéré comme une avance de trésorerie).
- **Le crédit-bail** : Il convient de procéder au retraitement suivant, montant des engagements de crédit-bail restant à payer à l'actif en immobilisation nette, parallèlement, le même montant est rajouté en dette de plus d'un an.

2.4. Synthèse

ACTIF A PLUS D'UN AN	CAPITAUX PERMANENTS
- Immobilisations : en valeurs nettes – les frais d'établissements + CB en valeurs nettes - Créances à plus d'un an : en valeurs nettes	- CP retraités : « total 1 » du bilan – les frais d'établissements - Dividendes - Dettes à plus d'un an : Dettes, emprunts, PCA, provisions pour R&C

	de plus d'un an + CB en valeurs nettes
ACTIF À MOINS D'UN AN	PASSIF À MOINS D'UN AN
- Stocks et en-cours : en valeurs nettes - Créances à moins d'un an : Créances, EENE, immobilisations financières, à moins d'un an. - Disponibilités : Banque + VMP	- Dettes à moins d'un an : Dettes, emprunts, dividendes, PCA, provisions pour R&C de moins d'un an - Concours Bancaires : CBC + EENE

3. L'analyse du bilan financier

Intensité capitalistique : Actif immobilisé brut / actif total brut

Mesure le poids des actifs immobilisés dans le patrimoine.

Financement des immobilisations : Ressources stables / Emplois stables

Permet de vérifier le respect du principe de l'équilibre financier. Il doit être supérieur à 1.

Indépendance financière : Dettes financières / Capitaux propres

Mesure l'importance de l'endettement par rapport aux apports des actionnaires. Ce ratio doit être inférieur à 1.

Capacité de remboursement : **Dettes financières / CAF** < ou = à 3 ou 4 ans.

En général, on considère que les dettes financières doivent pouvoir être remboursées en mobilisant la CAF à 100 % pendant 3 ou 4 ans.

Remarque : vision plus large possible, endettement financier = dettes financières + CBC + EENE